

## Collège Jean Giono

### Additif au protocole sanitaire

#### Rentrée de septembre 2020

Cet additif vient compléter et préciser le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale auquel il convient de se référer (disponible sur le site du ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).

##### **1. Accueil des élèves, organisation pratique :**

- Afin de limiter les brassages d'élèves chaque classe est affectée à une salle (voir tableau ci-joint). Cette règle ne s'applique pas aux enseignements suivants : SVT, PC, technologie, arts plastiques, EPS et , partiellement en LV2, latin, euro. Ces enseignements auront lieu dans les salles spécialisées ou, d'autres salles que la salle affectée en raison des groupes..
- Aucune circulation d'élève n'est autorisée. En cas de situation d'urgence, l'enseignant doit contacter par téléphone l'infirmerie ou la vie scolaire selon les cas.
- Chaque classe a une place de rangement dans la cour. Les élèves doivent se ranger à cet emplacement et, les enseignants doivent venir les chercher, les accompagner en classe en veillant strictement aux consignes sanitaires, aux heures suivantes : 8h30, 9h30, 10h35, 14h et 16h.
- Toutes les salles sont rangées en mode classique. L'organisation en îlots ou en U est strictement interdite.

##### **2. Cas particuliers pour certains enseignements et activités :**

- En musique : pas de chant.
- En EPS : pas d'accès aux vestiaires. Les élèves doivent venir en tenue le jour où ils ont EPS.
- Pas d'AS, ni d'activités du FSE à la pause méridienne. AS uniquement le mercredi après-midi.
- Pas de sorties, ni de voyages.

##### **3. Port du masque :**

- **Le port du masque est obligatoire dans tout le collège, intérieur et extérieur pour tous : adultes et élèves.** Cette règle ne s'applique pas : aux cours d'EPS, aux bureaux individuels, pendant le repas.
- Les parents doivent fournir des masques à leurs enfants. Aucun élève ne sera accepté au collège sans masque.

##### **4. Gestes barrières :**

- Les gestes barrières restent évidemment applicables. Tout le monde doit se laver les mains avant de rentrer en classe. Chaque salle sera équipé de gel. Cette règle est particulièrement importante dans les enseignements de sciences et d'arts où il y aura des manipulations. Les enseignants doivent être très rigoureux.

- Le rappel des gestes barrières sera affiché dans tout l'établissement.
- 5. Accès à l'infirmierie :**  
Il est limité aux récréations et aux vraies urgences. En cas de doute, il faut contacter l'infirmière au bureau (numéro de téléphone interne: 472).
- 6. Casiers :**  
L'utilisation des casiers est interdite pour tous les élèves. Ceux-ci sont autorisés à laisser leurs affaires dans leur salle de classe. Le professeur veillera à fermer la porte à clé.
- 7. Nettoyage :**
- Toutes les salles utilisées seront nettoyées une fois par jour.
  - Les salles seront aérées à plusieurs reprises tout au long de la journée. Dans toute la mesure du possible, il est recommandé de faire cours fenêtres ouvertes.
- 8. Demi-pension :**  
Le fonctionnement défini dans le protocole du 20 juin reste en vigueur.
- 9. Accueil des personnes extérieures :**
- Sauf cas d'urgence, les parents et autres personnes venant de l'extérieur ne sont reçus que sur rendez-vous. Le port du masque est obligatoire.
  - La communication par téléphone, mail et pro note est privilégiée.
  - Les réunions avec les parents seront organisées en prenant en compte les règles sanitaires.

### **Remarques finales :**

**La priorité est de préserver la santé de tous. Cela passe par un respect absolu des règles sanitaires et des gestes barrières.**

**En conséquence, tout élève qui ne respecte pas ces règles sera exclu immédiatement de l'établissement.**

**Les adultes doivent avoir un comportement exemplaire face aux enfants et donc, respecter et faire respecter les règles.**

**Ces règles sont naturellement provisoires et seront adaptées (voire supprimées) en fonction des consignes nationales et, de l'évolution de la situation sanitaire.**